

MAIRIE  
DE  
**DENÉE**

ARRONDISSEMENT  
D'ANGERS

49190 DENÉE

(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18  
Télécopie : 02 41 78 83 88  
courriel :  
mairiedenee@wanadoo.fr  
www.mairie.denee.fr

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2008

Monsieur le Maire souhaite ses meilleurs vœux à l'ensemble des Conseillers Municipaux qu'il remercie de leur implication et de leur soutien tout au long du mandat. Il précise qu'il espère que le prochain Conseil Municipal travaillera dans les mêmes conditions et dans un souci identique de l'intérêt général. Il rappelle par ailleurs sa candidature aux prochaines élections avec une nouvelle équipe. L'ensemble des conseillers lui marquent à leur tour leur soutien et soulignent son dévouement à Denée.

\*\*\*

**Dotation de l'OGEC** : Comme chaque année, le Conseil Municipal décide d'allouer à l'OGEC une participation égale au quart du montant alloué l'année précédente, au titre de ses frais de fonctionnement.

Le Conseil Municipal décide donc d'allouer 9300 € à l'OGEC au titre du premier trimestre 2008.

**Dépenses à prévoir en investissement pour l'année 2008** : le Conseil Municipal, devra très certainement faire face à certaines dépenses avant le vote du budget primitif 2008. Il décide donc de prévoir une somme totale de 37 000 € en investissement, notamment pour l'achat d'un véhicule pour les services techniques, et pour l'aménagement de la salle de motricité de l'école.

**Une partie de la vallée sera bientôt classée en site de la « Confluence et des Coteaux Angevins »** : Monsieur le Maire expose le projet de classement du site de la « Confluence et des coteaux angevins » sur lequel toute opération devra obtenir l'avis des ABF et de la DIREN. Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet actuellement en enquête publique.

### Décision Modificative au budget n°2

La Communauté de Communes « Loire-Layon » qui bénéficie de la compétence voirie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, doit rembourser à la Commune de Denée 58 000 €, qui couvrent cette charge. Cette somme venant en déduction des 40 000 € d'attribution de compensation versée par la communauté de communes à Denée, c'est la commune qui doit rembourser à la Communauté de Communes, l'excédent soit 18 000 €.

### Choix du maître d'œuvre pour la rénovation amont du réseau d'assainissement

Suite à la consultation de plusieurs cabinets d'études, la maîtrise d'œuvre du réseau amont de la station d'épuration est confiée à la société IRH pour 10 500 € HT et les subvention des travaux sont sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour 30% des travaux chacun, soit 52 500 €.

## Questions diverses

**Restaurant scolaire** : Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que des tensions entre les enfants de l'école publique et ceux de l'école privée sont survenues en fin d'année. Il fait part au Conseil Municipal de son indignation vis à vis de ce genre de comportement qu'il considère désuet de nos jours. L'ensemble des conseillers se joint à ce constat.

**Ragondins** : Monsieur BLANVILLAIN indique qu'en relation avec le Syndicat de l'Aubance, une lutte contre les ragondins a été commencée à Denée. Cependant, deux cages ayant été volées, il a été décidé de stopper prématurément cette action contre ces nuisibles.

**Villages en scène** : Madame ALEXANDRE informe le Conseil Municipal que le concert de « Villages en Scènes » prévu en janvier à Denée, est annulé. Une date avec Eric TOULIS, le même artiste, est cependant arrêtée pour le 10 octobre prochain également à Denée.

**Parking de l'école privée** : Madame BUREAU demande ce qu'il est prévu de faire du véhicule abandonné sur le parking de l'école privée. Monsieur le Maire indique que la Gendarmerie a été saisie du problème. Madame BUREAU demande également qu'un marquage au sol soit réalisé sur ce parking pour gagner quelques places. Monsieur SUBILEAU indique qu'en concertation avec la commission voirie, une étude de sécurisation des trajets scolaires et périscolaires vers la salle polyvalente et vers la cantine a été engagée. Cette demande, sera prise en compte dans ce projet.

**Prochaines dates de réunions : 4 février**